growthvalueopportunities

GROWTH VALUE OPPORTUNITIES SA

Genève

Les actionnaires sont convoqués en
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Le 23 septembre 2008, à 14h30,
Au Four Seasons HÔTEL DES BERGUES, Genève

POINT UNIQUE A L'ORDRE DU JOUR : VERSEMENT D'UN DIVIDENDE EXTRAORDINAIRE

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale la transformation d'agio pour un montant de CHF 39'868'547 et de réserves pour actions propres d'un montant de CHF 20'987'680 en réserves légales, la transformation ultérieure de réserves légales d'un montant de CHF 64'296'586.57 en réserves libres et le versement d'un dividende extraordinaire provenant des réserves libres pour un montant de CHF 64'296'586.57 et du bénéfice reporté pour un montant de CHF 6'069'541, soit en tout CHF 70'366'127.57, respectivement CHF 39.53 brut par action. Le conseil d'administration décidera de la date valeur du paiement du dividende.

La confirmation de l'organe de révision PricewaterhouseCoopers SA, succursale de Genève, adressée à l'assemblée générale des actionnaires de Growth Value Opportunities SA, peut être consultée dès le 3 septembre 2008 au siège de la société, route des Acacias 43, 1227 Genève.

Les actionnaires peuvent retirer la carte d'admission jusqu'au 23 septembre 2008 à midi auprès de Pictet & Cie, M. Sven Crausaz, Téléphone +41 58 323 25 28, Télécopie +41 58 323 20 50, route des Acacias 60, 1227 Genève, ainsi que auprès de Pictet & Cie, succursale Zurich, M. Sven Crausaz, Téléphone +41 58 323 25 28, Télécopie +41 58 323 20 50, Bärengasse 25, 8001 Zurich, moyennant dépôt des actions, ou d'une pièce justifiant leur dépôt auprès d'une autre banque. Les titres restent bloqués jusqu'à la fin de l'assemblée générale.

Selon l'article 19 des statuts, chaque actionnaire peut se faire représenter par une autre personne, actionnaire ou non. En outre, chaque actionnaire a la possibilité, de par la loi, de faire représenter ses actions à l'assemblée générale par les organes de Growth Value Opportunities SA ou par une banque en tant que représentant dépositaire, ou en qualité de représentant indépendant par Me Jean-Daniel Poncet, notaire, c/o Etude Poncet & Buhler, Rue de Candolle 6, Case postale 645, 1211 Genève 4, Téléphone +41 22 809 10 50, Télécopie +41 22 809 10 40. Sauf instruction expresse contraire au moment de la remise de la procuration, le droit de vote est exercé dans le sens de l'acceptation des propositions du Conseil d'administration.

Les représentant dépositaires d'actions au sens de l'article 689d CO sont priés de communiquer le plus tôt possible à la société, mais au plus tard le 23 septembre 2008 à midi, le nombre d'actions qu'ils représentent et le numéro des cartes d'admission représentées. Sont considérés comme représentants dépositaires les établissements soumis à la Loi fédérale du 8 novembre 1934 sur les banques et les caisses d'épargne ainsi que les gestionnaires de fortune professionnels.

Genève, le 3 septembre 2008

Au nom du Conseil d'administration
Le Président
Dr. Christoph Löw

320770